

La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Juillet / Août 2020

Dossier spécial

BUDGETS 2020

€

€

0123



Facebook :Ville de Barsac

www.barsac.fr





Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Beaucoup de choses se sont passées depuis les élections municipales du 15 mars avec le COVID-19 et le confinement de plus de deux mois qui ont permis de minimiser l'impact de ce virus sur toute la population.

Merci à vous tous pour avoir respecté les consignes sanitaires imposées par le gouvernement. Cette gestion de la crise a démontré que nous pouvions limiter la propagation du virus.

Tous nos commerçants locaux, tous ceux qui ont apporté de la solidarité envers les personnes dans le besoin, je tiens à les remercier très chaleureusement.

Avec 60,30 % vous avez décidé que nous allions continuer ensemble. Notre volonté est de poursuivre le développement de notre village pour répondre au mieux aux attentes des habitants. L'action menée depuis 2005 pour embellir, faire de Barsac une commune plus respectueuse de l'environnement, plus accueillante, plus agréable à vivre est toujours notre objectif. Chaque élu pourra intégrer une ou plusieurs commissions pour développer de beaux projets utiles avec à l'esprit l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur cette nouvelle équipe pour mener à bien tous les projets que nous vous avons présentés dans notre programme.

Il est temps pour nous tous en cette période estivale de mettre à profit ces bons moments de convivialité qui nous ont tant manqué pendant le confinement.

Bonnes vacances à vous tous.

Dominique Cavailols
Maire de Barsac

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal	25/05	15/06
Dominique CAVAILLOLS	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓
Catherine MARCHAL	✓	✓
Philippe BLOCK	✓	✓
Charlotte VALLOIR	✓	✓
Xavier MUSSOTTE	✓	P
Typhaine GUEZET	✓	✓
Mathias LOUIS	✓	✓
Katell EYHARTZ	✓	✓
Damien AUDEMA	✓	✓
Virginie LANUQUE	✓	✓
Mohameth TRAORE	✓	✓
Pascale NION	✓	✓
Cédric PRAT	✓	✓
Sandra CHADOURNE	✓	✓
Patrick GRASZK	✓	✓
Isabelle ROY	✓	✓
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓

Légende : ✓ Présent P : Pouvoir

LE CARNET

Naissances

Nathan LALANDE ETCHEVERRY, né le 3 avril 2020 chez Olivia ETCHEVERRY et Pierrick LALANDE
Abriel TRESMONTAN, né le 11 avril 2020 chez Jade FRENEA et Clément TRESMONTAN
Alyse DELAVAUULT, née le 11 avril 2020 chez Tiffany RODRIGUEZ et Florian DELAVAUULT
Noëly RAVAT, née le 20 avril 2020 chez Natacha HELLIES et Manuel RAVAT
Théo POINTET, né le 3 mai 2020 chez Sarah GOUGEON et Arnaud POINTET
Auguste VANTALON, né le 13 juin 2020 chez Claire JEANNEAU et Arthur VANTALON
Léonard MORSLI, né le 18 juin 2020 chez Anaïs COSTE et Gaëtan MORSLI

PACS

Alexandre POUSCHAT & Sandra MILLEQUAND, le 16 avril 2020

Mariage

Guillaume FOUGERE et Elodie CHOISY, le 27 juin 2020

Décès

Christiane POUCHEPADASS-SOUNDIRADASSOU, le 18 avril 2020
Françoise-Thérèse DE LEONARDIS, le 23 avril 2020
Marguerite DUCOURT, le 14 mai 2020
Pierre SERIGNAC, le 30 mai 2020

La vie municipale

Le nouveau conseil municipal

LES ADJOINTS



PHILIPPE
BLOCK



KATELL
EYHARTZ



MATHIAS
LOUIS



CATHERINE
MARCHAL



XAVIER
MUSSOTTE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



BÉATRICE
CARRUESCO



CÉDRIC
PRAT



SANDRA
CHADOURNE



MICHEL
GARAT



CHARLOTTE
VALLOIR



DAMIEN
AUDEMA



TYPHAINE
GUEZET



MOHAMETH
TRAORE



VIRGINIE
LANUQUE



PASCALE
NION



PATRICK
GRASZK



ISABELLE
ROY



BENOÎT
TRABUT-CUSSAC

Composition du CCAS

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est composé du président, Dominique Cavailols, de 4 élus : Catherine MARCHAL, Sandra CHADOURNE, Pascale NION et Benoît TRABUT-CUSSAC ainsi que 4 membres non élus qui seront désignés par arrêté du maire.

Les délégations

Philippe BLOCK : Vie associative et culturelle, cimetière, personnel communal, sécurité, plan de sauvegarde et défense

Katell BEDOURET EYHARTZ : Affaires scolaires

Mathias LOUIS : Finances

Catherine MARCHAL : CCAS

Xavier MUSSOTTE : Environnement, assainissement, bâtiments communaux, voirie, éclairages publics et illuminations.

Béatrice CARRUESCO : Écoles

Cédric PRAT : Assainissement

Sandra CHADOURNE : CCAS

Dossier spécial BUDGETS 2020



Un budget maîtrisé

Les charges du budget principal ont augmenté de 7% pour 3 raisons principales : les achats en fournitures d'entretien des bâtiments, de protection pour les agents communaux dans le cadre de la crise sanitaire, la réparation des dégradations du bâtiment scolaire vandalisé et l'entretien de la voirie suite à des accidents. Les recettes de fonctionnement sont en diminution de 25% dû au manque de paiement des frais de cantine et de l'accueil périscolaire par les parents, l'école ayant été fermé dans le cadre de la pandémie. Malgré cela, le budget est maîtrisé de façon à ne pas augmenter les impôts, conformément à la volonté des élus depuis plusieurs années, et de prévoir les futurs investissements.

Les élus municipaux se sont réunis le 15 juin pour adopter les budgets de l'année 2020. Le budget principal s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 614 879 € et à 705 685 € en investissement. Le budget de la régie d'assainissement s'équilibre en section d'exploitation à 500 269 €, la section d'investissement est équilibrée à 379 224 €.

Aménagements & Cadre de vie

- 38 142 €** Eclairage public : remplacement des candélabres dans la continuité du programme engagé depuis plusieurs années
- 3 942 €** Installation de lisses en bois
- 2 000 €** Protection incendie
- 5 830 €** Travaux routes communales quartiers de La Baquère et de Leyre
- 1 941 €** Remplacement du vélux défectueux salle Bastard suite aux intempéries
- 917 €** Acquisition de nouveaux panneaux signalétiques routiers

Ecoles, enfance & jeunesse

Réfection de la toiture de l'école

Les travaux de réfection de la toiture de l'école, qui était en très mauvais état, vont se poursuivre. Effectués par tranche, la partie de la toiture qui abrite l'école maternelle a été refaite l'année dernière. L'autre partie, côté école élémentaire, sera réalisée cette année. Ces travaux sont financés à 50% par le Conseil Départemental.

- 49 107 €** Toiture école élémentaire et installation d'un élévateur
- 5 286 €** Achat de mobilier, jeux et chaises
- 3 071 €** Remplacement des jeux endommagés au parc de Montalivet



Réseau d'assainissement

Extension Haut Barsac

Une nouvelle tranche d'extension du réseau d'assainissement est prévue au quartier Hallet cette année. Le quartier Bouyot ne pourra pas être pris en compte car la route desservant ce quartier est une route départementale. Le Conseil Départemental oblige de faire passer les canalisations au milieu de la chaussée, ce qui implique de refaire le revêtement complet de la surface de roulement. Ces travaux, dont le coût est très élevé, seraient à la charge financière exclusive de la commune. Selon une étude réalisée il y a 2 ans pour connaître le coût des travaux restant à effectuer pour raccorder la totalité de la commune au tout-à-l'égout, excepté le quartier La Pinesse trop éloigné de la station d'épuration, l'enveloppe s'élèverait aux environs de 1 800 000 €. Tous ces travaux étant financés par les recettes payées par les administrés déjà raccordés, cela représenterait une augmentation de 20% par an pour réaliser des tranches régulières. Ce qui n'est pas envisageable. Etant donné que la commune a déjà réalisé 75 % de son réseau d'assainissement, plus aucune subvention n'est versée par l'agence de l'eau Adour Garonne sur les nouvelles tranches. Cependant, l'Etat a décidé de venir en aide aux communes. Une demande d'aide exceptionnelle peut être déposée via la DETR, représentant 20% à 25% du montant du projet. Cette aide pourrait être reconduite dans les années futures. Une demande de subvention a également été déposée auprès du Conseil Départemental.

- 179 686 €** Extension réseau assainissement Haut Barsac
- 15 000 €** Poste de relevage
- 11 000 €** Extension du réseau divers
- 7500 €** Remplacement équipement station

Vie associative & culturelle

La Mairie soutient les associations qui participent au dynamisme du village. Dans le cadre de la crise sanitaire, et comme prévu par la législation, les subventions leurs ont déjà été versées afin de leur permettre de faire face aux difficultés rencontrées dû à l'arrêt de leurs activités.

Subventions aux assos :

- A L'ASSAUT DU JEU **150 €**
- ACPG ACTM **200 €**
- AMAP DES ASTÉRIES **150 €**
- AMITIÉ BARSAC SÉNÉGAL **450 €**
- ART IMAGE **550 €**
- ART VIN ET PATRIMOINE **650 €**
- SOCIÉTÉ DE CHASSE **550 €**
- AIPEEB **1 111 €**
- AVENIR BARSACAIS **920 €**
- SOLEIL D'AUTOMNE **1 500 €**
- COMITÉ DES FÊTES **1 500 €**
- DANSE TEMPO **450 €**
- DÉTENTE ET LOISIRS **820 €**
- ECOLE DE MUSIQUE **1 050 €**
- FNACA **200 €**
- FBCBP 02 **1 740 €**
- UNC **200 €**
- VÉLO CLUB BARSACAIS **230 €**
- HELLO SELLO BARSAC **150 €**
- PÉTANQUE BARSACAISE **450 €**
- JUDO CLUB BARSACAIS **780 €**
- QU'ES A.C.O. **300 €**

Aile Gauche de la Mairie : Fin des travaux

La commune a entrepris la restauration de l'aile gauche de la mairie occupée par l'École de musique et la Banda Los Gaujos. Ce nouveau local comprendra également une salle pour les mariages en rez-de-chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite. La livraison est prévue pour la fin de cet été afin que les associations puissent faire leur rentrée dans les meilleures conditions.



LES TRAVAUX

DU ROND-POINT DU PORT

EN BONNE VOIE

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, un carrefour giratoire au niveau de la route du Port, entre les RD 1113 et RD 114, est aménagé par le Département de la Gironde. Les travaux, dont la livraison est prévue pour fin juillet, avancent bien. Durant la durée de ces travaux, la circulation sera réglementée :

- Circulation alternée par feux de chantier
- Vitesse limitée à 50km/h
- Dépassements interdits
- Stationnement interdit aux abords du chantier

Lutter contre le moustique tigre

Pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par le moustique tigre, chacun, en adoptant des gestes simples, peut participer à la lutte contre sa prolifération. Il suffit de supprimer ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour l'empêcher de pondre. En effet, la femelle pond dans de très petites quantités d'eau : l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit. Le moustique tigre se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... celui qui vous pique est donc né dans votre quartier. Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, signalez sa présence sur le portail : www.signalement-moustique.fr
Pour en savoir plus : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Le Relais : Reprise des collectes

La collecte des textiles a repris depuis le mois de juin. Vous pouvez déposer de petits sacs (30L), bien fermés, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures), dans les conteneurs « Le Relais » devant les écoles.

Respect de l'environnement

Pour limiter les impacts sur l'environnement, la collectivité aura recours à des techniques d'enrobés tièdes qui nécessitent moins de chauffe que les enrobés dits « chauds ». Un abaissement de température de 25°C lors de sa fabrication permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'économiser l'énergie mais aussi d'accroître le confort des équipes en réduisant la quantité de fumée produite.



Sécurisation des berges du Ciron

Suite aux intempéries du mois de mai, le Ciron est sorti de son lit de façon spectaculaire. Les berges se sont effondrés sous le courant des eaux et ont entraîné une coupure d'eau potable au quartier Graveyron. Le service assainissement du Syndicat des Eaux a effectué un raccordement provisoire à partir du Port pour rétablir l'approvisionnement en eau potable en attendant que les berges soient sécurisées. Ces travaux importants, pilotés par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron, sont en cours.

Covid-19 Gestion de la crise par La Mairie

Confinement, ce mot résonne encore dans nos esprits et évoque inmanquablement, une période remplie de doutes, d'incertitudes et de solitude. Ce fût un grand bouleversement de notre quotidien. Cela évoque aussi une question maintes fois répétée : Comment réagir ?

Cette même incertitude, nous l'avons vécue et nous avons tenté au mieux de vous apporter les réponses dont nous disposions. Du plus haut sommet de l'Etat jusqu'au plus petit échelon local, tout le monde s'est fortement mobilisé pour que cette pandémie soit vécue du mieux possible par tous. La tâche fut énorme. Nous ne recevions pas moins d'une dizaine de mails par jour provenant des services publics. Seules, les informations issues de la sous-préfecture guidaient notre action. Dès l'annonce du confinement par le Président de la République, le 18 mars 2020 à midi, nous avons pris l'initiative d'établir un contact avec la population la plus fragile et la plus isolée. Dans le même temps Monsieur Le Maire, avec les commerçants de Barsac, mettait en place un service de livraison à domicile sans surcoût. Le personnel communal étant confiné, le service administratif se mettait en télétravail pour assurer la continuité du service public. Les premières consignes de

distanciation et gestes barrières ont ensuite été établies. Le personnel volontaire a pu revenir assurer le bon fonctionnement d'un service minimum dans des conditions sanitaires maîtrisées, en partie grâce à l'approvisionnement en gel hydro alcoolique par l'usine S. A. Ciron. Les règles et consignes n'étant pas figées, nous avons dû constamment nous adapter. Les masques devenant obligatoires, nous en avons commandés pour tout le personnel communal et fait confectionner localement avec du tissu CE pour les enfants des écoles. Après de nombreuses péripéties, nous avons enfin pu distribuer les masques, fournis par Bordeaux métropole et le Département, à chaque habitant. L'Education Nationale nous a ensuite transmis un protocole de réouverture des écoles dans un délai suffisant pour que nous puissions réorganiser les tâches du personnel, nous approvisionner en nettoyant désinfectant et matériel divers. Toute la mairie et l'équipe éducative se sont mobilisées pour que les enfants soient accueillis dans le respect des règles et que les parents soient rassurés. A ce jour, l'histoire se poursuit avec le déconfinement progressif et son lot de consignes quotidiennes. C'est un marathon administratif et organisationnel qui nous occupe à chaque instant pour que les Barsacaises et Barsacais trouvent l'appui dont ils ont besoin auprès de leur Mairie.



L'école de football
l'Avenir
Sauternais
(Barsac,
Preignac,
Toulence)

recrute des jeunes joueurs de 6 à 13 ans, filles et garçons, pour la prochaine saison. Renseignements : Nicolas – 06 61 91 61 76

Escale des Gens du Voyage

Vous avez sans nul doute vu que la Place Franck Chassigne a été investie par 15 familles des Gens du Voyage. La Communauté de Communes Convergence Garonne, ne disposant toujours pas d'aire d'accueil, pourtant obligatoire, ils s'installent là où ils peuvent sur le territoire. Conscientes que leur installation peut poser problème, c'est en bonne intelligence qu'ils ont coopéré avec la Mairie pour passer leur séjour à Barsac. La Place Franck Chassigne, n'a subi aucun préjudice et tous les engagements de part et d'autre ont été scrupuleusement respectés.



SEMAINE NATIONALE DE L'IDENTIFICATION



**“ Depuis qu'on est identifiés,
on se sent mieux protégés
et nos maitres sont rassurés. ”**

Illustration : Franck Bellard

FAIRE IDENTIFIER VOTRE CHIEN OU VOTRE CHAT,
C'EST RENDRE OFFICIEL LE LIEN ENTRE VOUS.

Plus qu'une obligation, c'est une véritable identité que vous lui donnez.
C'est aussi le meilleur moyen de faciliter vos retrouvailles
en cas de perte, vos voyages ensemble, le suivi de sa santé...
Tout au long de sa vie.

Parlez-en à votre vétérinaire

identifier-mon-animal.fr


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

I-CAD
Identification des animaux domestiques